

Réunion du 27/11/2018, à 20H00, bâtiment des pierres dorées

Personnes présentes:

Delphine BROUILLOUX, Delphine BOGEN, Fabrice VOISIN, Cécile LAURENT, Esther DANAYROLLE, Laure TESSIEREAU, Hélène COCAGNE, Annabelle GORDIN, Audrey BOURSEY, Sylvie CLAIRET, Karine REGNIER, Sophie ABEILLE, Fabrice SAINTJEAN, Marie Laure ANDREVON, Guillaume BERTOUT, Bruno MERCIER, Malika SARROLA (parent correspondant), Valérie GEORGES (parent correspondant)

Nous remercions pour leur présence, Madame Le GONIDEC (directrice et coordinatrice de l'établissement), Madame Domingo (directrice d'école), Monsieur AKKIOUI (Responsable de la vie scolaire)

Ordre du jour :

1. *Point sur les évènements récents à NDL en présence des parents*
2. *Festival de Danse - Projet en relation avec la Mairie*
3. *Chocolats Jeff de Bruges*
4. *Journée Porte Ouverte du 1^{er} Décembre*
5. *Propositions d'actions pour cette année scolaire*
6. *Points Divers*

Delphine BROUILLOUX, notre présidente, remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

Après une présentation des membres de l'APEL ainsi qu'un rappel concernant l'envoi des photos à Hélène, pour le site internet de l'APEL, nous abordons les points cités ci-dessus.

SYNTHESE :

1. Point sur les évènements récents à NDL en présence des parents correspondants

Suite aux événements qui se sont déroulés dernièrement à l'extérieur de l'établissement impliquant des élèves du collège, il y a eu des échanges par mail et verbaux plutôt tendus de la part de certains parents d'élèves à l'encontre de la direction de l'établissement et de l'Apel.

Il était donc important de consacrer du temps en ce début de CA pour faire un point sur les échanges et sur la situation afin de rétablir certaines vérités.

Mme Delphine Brouilloux, notre présidente, comprend l'inquiétude des parents face à ces événements mais rappelle à juste titre qu'une enquête est en cours par la Gendarmerie et que notre rôle n'est pas de délier le faux du vrai et encore moins de faire l'enquête nous-même.

Mme Brouilloux, qui a été elle-même pris à parti par mail par certains parents, regrette ce genre d'attitude qui est disproportionnée par rapport à la situation et irrespectueuse vis à vis de l'Apel et de l'équipe dirigeante.

Elle rappelle que l'Apel a effectivement été en soutien de la direction et notamment de Mme Le Gonidec mais n'as en aucun cas orienté ou influencé les décisions prises par Mme Le Gonidec.

Mme Brouilloux avait invité à notre CA tous les parents qui souhaitaient venir s'exprimer sur le sujet et notamment les parents qui avaient échangés par mail afin de discuter de vive voix. Malheureusement, seulement 2 mamans se sont donné la peine de venir à notre CA, Mme Malika SARROLA et Mme Valérie Georges.

Mme Valérie Georges intervient sur le sujet et nous fait part de son indignation (et soi-disant celle d'autres parents...) sur la communication qui a été faite suite à cet événement. En effet, pour elle, le mail envoyé

par Mme Le Gonidec, chef d'établissement de NDL, a été l'élément déclencheur de toute cette polémique et de la tension qui en a découlé entre la direction et certains parents.

Mr Akkioui précise qu'avant que le mail soit envoyé aux familles, celui-ci a été validé par Mr Burello (directeur régional d'Apprentis d'Auteuil), par la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique) et par la Gendarmerie.

Nous rappelons à Mme Valérie Georges que les événements se sont déroulés à l'extérieur de l'établissement et qu'en conséquence, Mme Le Gonidec n'était en aucun cas obligé de prendre les choses en main et que les membres de l'Apel à l'unanimité ont approuvé son implication et sa communication aux parents.

Mme Audrey Boursey, responsable des parents correspondants, rappelle à Mme Valérie Georges que le rôle des parents correspondants n'est pas de colporter les rumeurs et de créer des polémiques, bien au contraire.

Les échanges étant quelques fois à la limite du respect, Mme Brouilloux décide après une heure d'échange de clôturer le débat et de passer aux autres points de l'ordre du jour.

2. Festival de Danse - Projet en relation avec la Mairie

La date du festival est prévue le 29 Juin 2019

Madame Le Gonidec est en attente d'une réponse pour un mécéna demande de 11000€

Lors de cette manifestation l'APEL se chargera de l'animation pour les enfants

=> création d'une commission : Anne ?; Bruno ?

3. Chocolats Jeff de Bruges

Sophie Abeille, responsable de la commission chocolat, nous informe que les commandes ont été transférées à Jeff de Bruges.

La durée pour permettre aux parents qui n'avaient pas encore effectué leur commande a été prolongée d'une semaine.

Prolongation bénéfique puisque sur cette seule semaine, nous avons eu 1/3 de commandes en plus.

Sophie envisage un bénéfice aux environs de 800€.

La livraison des chocolats est prévue la deuxième quinzaine de décembre.

Sophie reviendra vers nous pour solliciter un peu de main d'œuvre pour la réception des chocolats et le dispatching des commandes par famille.

4. Journée Porte Ouverte du 1^{er} Décembre

La journée porte ouverte se déroulera de 9h à 12h.

Un doodle a été mis en place afin que les membres du CA puissent se positionner sur les différents créneaux horaires.

Mme Le Gonidec nous informe que notre stand sera installé au self avec celui de la direction et celui de Gérard (cuisinier) et que cette année, l'équipe de Mr Akkioui a mis en place un passeport avec différentes escales (ex: Escale familiale > Apel) et une carte, type carte aux trésors, pour permettre aux parents de retrouver l'ensemble des escales dans l'établissement et surtout pour ne pas se perdre !!!!

5. Propositions d'actions pour cette année scolaire

Intervention de l'association Pass'amour pour l'école
Besoin d'un budget d'environ 800€ pour un projet sur l'éthnologie pour les classes de cinquième

6. Points Divers

Kermesse 2019

Nous rappelons que notre kermesse se déroulera le 22 juin 2019.

Pour cela, Cécile Laurent qui gère les lots pour la tombola, nous demande si cette année l'Apel peut lui faire une avance de fond afin de lui éviter à chaque fois de faire elle-même l'avance des achats.

Ceci lui permettra aussi de profiter au mieux des promotions ou soldes sans attendre à chaque fois la validation de l'Apel avant d'acheter.

La somme de 2000€ lui est attribuée.

Pour le reste et notamment la mise en place des commissions pour la kermesse, nous en reparlerons à notre CA de début d'année 2019.

Soirée de la réussite

Cadeaux de l'APEL remis ce soir aux élèves ayant réussi le brevet 2018:

- Pour les filles : Miroir de poche + produit de maquillage
- Pour les garçons : Une enceinte Waterproof

Retour suite réunion de l'assemblée générale de l'APEL du Rhône

Le conseil d'administration remercie Laure TESSIEREAU et Bruno MERCIER d'avoir participé à l'assemblée générale qui a eu lieu le 13 Novembre au sein du lycée ICOF

2 points abordés :

- Point développement sur 2 ans => l'écobéatitude
- Echange sur les harcèlements notamment sur la problématique de l'information des parents sur ces sujets

L'APEL du Rhône va augmenter la cotisation de 1€

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h50

PROCHAINE REUNION le 15 JANVIER 2019

Le secrétaire
Fabrice VOISIN

La présidente
Delphine BROUILLOUX